

CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)



DECONFINEMENT PROGRESSIF
À partir du 11 mai 2020



Alerte infos

Les professionnels de santé du pôle de santé Ouest-Anjou vous parlent

Depuis mi-mars, la maison de santé pluriprofessionnelle de Bécon-les-Granits est l'un des 28 centres de consultation dédiés au Covid. Les patients Covid y sont accueillis en toute sécurité, ils suivent un circuit bien organisé les empêchant de se croiser avec les autres patients qui peuvent ainsi consulter leurs médecins, kinés, infirmiers ou ophtalmologue sans crainte de contamination. 288 patients ont été vus du 19 au 31 Mars et 180 depuis le 01 Avril. Le virus circule donc activement dans notre communauté de communes justifiant les précautions prises.

Depuis le 21 Avril, le centre propose des dépistages du Covid, sur prescription médicale et dans des cas précis : femmes enceintes, personnes atteintes d'une maladie les rendant vulnérables (cardiaque, asthme...), professionnels de santé.

Les professionnels de votre commune œuvrent depuis plus d'un mois en collaboration avec les services de la commune et de la communauté de communes, afin de vous proposer des soins adaptés à la crise sanitaire. Ils sont en lien étroit avec la structure départementale de gestion de la crise, nommée Coville 49, qui inclue le CHU d'Angers et l'Agence Régionale de Santé.

Prenez soins de vous, de vos proche et des personnes isolées que vous connaissez, appliquez les gestes barrière, respectez les consignes de confinement et celles qui suivront lors du déconfinement.

N'hésitez pas à vous adresser à vos professionnels de santé : en cette période d'incertitude, ils sauront répondre à vos questions de santé.

INFORMATION

CORONAVIRUS (COVID-19)

VOUS PENSEZ AVOIR LE CORONAVIRUS ?

VOUS AVEZ DE LA TOUX ET DE LA FIÈVRE ?
Appelez votre médecin.

VOUS AVEZ DU MAL À RESPIRER OU ÊTES ESSOUFFLÉ ?

Appelez immédiatement le SAMU 15

114 NUMÉRO D'URGENCE
Pour les personnes sourdes et malentendantes

AUTRES QUESTIONS MÉDICALES

VOUS AVEZ DES VACCINS À FAIRE POUR VOS ENFANTS ? DES EXAMENS ? VOUS SOUFFREZ D'UNE MALADIE CHRONIQUE OU ÊTES MALADE ?

Il est important de consulter ou d'appeler votre médecin en cas de besoin. Continuez à prendre vos traitements si vous en avez.

En cas d'urgence médicale :
Appelez immédiatement le SAMU 15

114 NUMÉRO D'URGENCE
Pour les personnes sourdes et malentendantes

SEXUALITÉ, INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (IVG)

0 800 08 11 11
Appel anonyme et gratuit, lundi au samedi de 9h à 20h

ivg.gouv.fr

VOUS AVEZ DES PROBLÈMES D'ADDICTIONS (TABAC, DROGUES, ALCOOL...) ?

Ces problèmes s'aggravent en cette période ?

0 800 130 000 appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

ÉTUDIANTS

VOUS ÊTES ÉTUDIANT ET AVEZ DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ?

0 806 000 278

Du lundi au vendredi de 9h à 17h, prix d'un appel local

etudiant.gouv.fr

Vous pouvez aussi contacter votre établissement

VOUS ÊTES UN ÉTUDIANT ULTRAMARIN ACTUELLEMENT DANS L'HEXAGONE ET AVEZ BESOIN D'AIDE ?

0 800 130 000

outremersolidaires.gouv.fr

BESOIN D'AIDE ?

Vous avez des questions, des problèmes ou des inquiétudes liés au Coronavirus ? Vous avez besoin d'être aidé ou écouté ?

Appelez le 0 800 130 000

appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

Pour les personnes sourdes et malentendantes : www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap

URGENCES

15 SAMU | 17 POLICE SECOURS | 18 SAPEURS-POMPIERS | 114 NUMÉRO D'URGENCE
Pour les personnes sourdes et malentendantes

VICTIMES OU TMOINS DE VIOLENCES

ENFANTS EN DANGER ?

119 gratuit, 24h/24, 7j/7

allo119.gouv.fr

VIOLENCES DANS LE COUPLE, VIOLENCES SEXUELLES ?

3919

numéro d'écoute gratuit, 7j/7 de 9h à 19h

URGENCES par SMS 114

arrêtonslesviolences.gouv.fr

vous pouvez aussi trouver de l'aide dans les pharmacies et dans certains centres commerciaux.

VIOLENCES SUR DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP ?

3977

Numéro d'écoute, du lundi au vendredi de 9h à 19h, prix d'un appel local

Le déconfinement de A à Z

Bars	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Musées (grands)	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Bibliothèques	Réouverture le 11 mai.	Parcs et jardins	Réouverture le 11 mai uniquement dans les départements "verts".
Cafés	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Plages	Restent fermées. Décision pour le 2 juin
Centres commerciaux (> 40 000 m²)	Possibilité de poursuite de la fermeture, décision du préfet.	Rassemblements	Autorisés le 11 mai, 10 personnes maximum.
Cérémonies religieuses	Pas avant le 2 juin.	Restaurants	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Cérémonies d'inhumation	Déjà possibles, limitées à 20 personnes.	Salles de concert	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.
Chômage partiel	Prolongé jusqu'au 1er juin.	Salles des fêtes/polyvalentes	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.
Cimetières	Ouverture au public le 11 mai.	Sport (individuel en plein air)	Autorisé le 11 mai.
Cinéma	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)	Restent interdits, décision le 2 juin.
Collèges	Réouverture progressive à partir du 18 mai.	Sport (compétitions professionnelles)	Fin de la saison, reprise en septembre au plus tôt.
Commerces	Réouverture le 11 mai	Taxis	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Crèches	Réouverture le 11 mai.	Théâtres	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Écoles élémentaires	Réouverture le 11 mai.	Transports scolaires	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires.
Festivals	Plus de 5 000 personnes : interdits jusqu'en septembre.	Transports (locaux)	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires.
Grands événements	Plus de 5 000 personnes : interdits jusqu'en septembre.	Transports (> 100 km)	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionnel.
Lieux de culte	Déjà autorisés.	Universités	Fermées jusqu'en septembre.
Lycées	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Vacances (organisation)	Décision pour le 2 juin.
Marchés	Ouverture de droit dès le 11 mai, possibilité d'interdiction par le maire ou le préfet.	VTC	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Mariages	Reportés sauf urgence.		
Maternelles	Réouverture le 11 mai.		
Médiathèques	Réouverture le 11 mai.		
Musées (petits)	Réouverture le 11 mai.		

MESURES PRISES POUR ACCOMPAGNER LE DÉCONFINEMENT

• Distribution de masque barrière grand public

La mairie organise une distribution de masques en tissu réalisés par des couturières bénévoles selon les modalités suivantes :

- **Au domicile pour les Béconnais âgés de 70 ans et plus**
- **Lors d'une permanence LE SAMEDI 9 MAI 2020 à l'extension de la salle culturelle Frédéric Chopin :**
 - De 9h00 à 9h45 pour les Béconnais nés entre 1951 et 1955
 - De 10h00 à 10h45 pour les Béconnais nés entre 1956 et 1960
 - De 11h00 à 11h45 pour les Béconnais nés entre 1961 et 1965
 - De 12h00 à 12h45 pour les Béconnais nés entre 1966 et 1970

Afin d'éviter les files d'attente, une seule personne pour l'ensemble de la famille se présentera munie d'un justificatif de domicile

- **Une commande de masques est en cours pour la population à partir de 8 ans.**

Une information complémentaire sur la distribution de ces masques sera communiquée ultérieurement, dès leur réception.

 **Ce masque barrière ne protège pas les malades. C'est un masque anti-postillons qui protège les autres.**
En cas de problème de santé, s'adresser à son médecin ou pharmacien.

Pour tout renseignement : contacter la mairie au 02 41 77 90 08 ou mairie@beconlesgranits.fr

UTILISATION DU MASQUE-BARRIÈRE

Cousu selon la norme AFNOR SPEC S76-001 du 27/04/2020

Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745 (masques chirurgicaux), ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425 (masques filtrants de type FFP2).

Tout masque abîmé (tissu, coutures, élastiques) doit être jeté.

COMMENT ?

1. Se laver les mains
2. Attraper le masque par les élastiques et les placer derrière les oreilles
3. Tenir le masque sur le nez, puis le déplier sous le menton
4. Eviter d'y toucher une fois qu'il est en place !
5. Se laver les mains
6. Pour enlever le masque, l'attraper par les élastiques
7. Glisser le masque dans un sac uniquement prévu à cet effet (pas directement dans votre sac à main, voiture,...)
8. Se laver les mains
9. Vider le sac dans la machine. Laver le sac et les masques après chaque utilisation.

POURQUOI ?

- Évite la projection de postillons, donc freine la propagation du virus.
- Limite les risques de se toucher le visage (porte d'entrée du virus).

ENTRETIEN

- Lavage sans adoucissant à 60° à la machine à laver.
- Séchage au sèche-linge de préférence.
- Repassage à la vapeur.

COMBIEN DE TEMPS ? Il peut être porté 3 HEURES MAXIMUM

Réalisation 24/04/2020 PÔLE DE SANTÉ

• Réouverture progressive des écoles élémentaires et maternelles à partir du jeudi 14 mai

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des écoles depuis le 16 mars 2020. Dans le cadre de la stratégie de déconfinement annoncée par le Premier Ministre le 28 Avril 2020, il a été décidé d'ouvrir les écoles, progressivement, à partir du 11 Mai 2020 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Après concertation entre les deux écoles, **la reprise aura lieu à partir du jeudi 14 Mai 2020.**

Les enfants seront accueillis **à partir du niveau Grande Section**. En effet, en accord avec l'équipe enseignante des deux écoles, il a été décidé de pas accueillir les enfants de moyenne et petite section en regard de l'impossibilité de faire respecter les gestes barrières et la distanciation sociale et la difficulté de les prendre en charge dans les conditions préconisées dans le protocole sanitaire non adaptées aux jeunes enfants.

Ce protocole, communiqué aux familles concernées, est établi pour la période du 14 mai au 2 juin 2020. Il précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires et des services périscolaires après la période de confinement dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.



Liste des commerces et services ouverts



• Commerces

La majorité des commerces ouvriront à partir du 11 mai, en respectant des mesures de protection sanitaire :

- le nombre de personnes dans les magasins sera limité ;
- la distanciation physique de 1 mètre entre chaque personne devra être respectée ;
- le personnel devra être protégé ;
- le port du masque sera recommandé pour le personnel comme pour les clients lorsque la distanciation physique n'est pas possible. Un commerçant pourra imposer le port du masque dans son magasin.

• Coiffeurs, instituts de beauté, etc.

- Ouverture à partir du 11 mai, en respectant les mesures de protection sanitaire

• Bars, cafés, restaurants et traiteurs

- Une décision sera prise fin mai pour une éventuelle réouverture le 2 juin.
- Certains services de restauration sont ouverts sur commande à emporter (se renseigner auprès de ces services ou en consultant les réseaux sociaux)

• Marché alimentaire hebdomadaire

- Réouverture du marché alimentaire, rue des Tonnelles, le jeudi matin depuis le 30 avril avec respect des mesures barrières

• Le Bureau de Poste

- Réouverture partielle à compter du 27 avril : le mardi et jeudi matin de 9h à 12h

• SYCTOM du Loire Béconnais : ouverture d'une plateforme pour les dépôts de déchets de jardin

- Un service de dépôt des déchets verts est mis en place à la déchèterie du Louroux-Béconnais. **Seuls les déchets végétaux sont acceptés lors des permanences les lundis et jeudis de 14h à 18h : les 27, 30 avril, 4, 7, 11 et 14 mai.**

Ce service est accessible à tous les **particuliers du Sycotom sur présentation d'un justificatif de domicile** (chacun devra également être muni de l'attestation de déplacement dérogatoire cochée sur le motif « achats de première nécessité »).

Les dépôts s'effectuent au sol et aucun outil n'est prêté pour aider au déchargement des véhicules. L'accès au site est filtré et limité à trois véhicules en même temps. Afin de faciliter la circulation, les usagers doivent se rendre sur place en arrivant par la route de La Cornuaille (D101) puis repartir en direction du Louroux-Béconnais.

• Cimetière

- Réouverture du cimetière depuis le 22 avril aux familles pour le recueillement avec respect des gestes barrières

• Mairie

- Réouverture au public le lundi 18 mai, le matin de 9 h à 12 h et fermé l'après-midi (accueil possible uniquement sur RDV) avec respect des mesures barrière.
- En raison du week-end de l'Ascension, la mairie sera fermée le vendredi 22 mai et samedi 23 mai.
- En cas d'urgence, contacter le numéro d'astreinte au 06 36 45 58 51.

• Salles de sport, salles communales, équipements sportifs

- Fermés jusqu'à nouvel ordre. Une décision sera prise fin mai.



La journée citoyenne initialement programmée le samedi 16 mai 2020 est **annulée** comme tous les rassemblements publics ou privés de plus de 10 personnes jusqu'à nouvel ordre.

Pour maintenir toute action citoyenne afin de contribuer à l'entretien de notre commune, nous invitons toutes personnes à entretenir le trottoir devant sa propriété.

Nous en profitons pour remercier les personnes qui, pendant la période de confinement, ont pris l'initiative d'entretenir les espaces publics à proximité de chez eux dans l'attente de la reprise progressive des services municipaux.

Merci pour cette entraide collective et solidaire !